

Técou, le 8 avril 2025

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 14 AVRIL 2025 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

1°) DELIBERATIONS

- 01- Composition des Commissions thématiques permanentes - Modification
- 02- Désignation d'un nouveau représentant au sein du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Gaillac
- 03- Représentant au Lycée Clément Pémille de Graulhet - Modification
- 04- Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération au Comité Départemental Consultatif du Fonds Social Européen (FSE) - Modification
- 05- Désignation d'un délégué au Syndicat mixte du bassin Tarn Aval - Modification
- 06- Composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Modification
- 07- Composition de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité - Modification
- 08- Reconnaissance Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) et modification des statuts du Syndicats mixte du bassin versant Tarn Aval
- 09- Transfert des résultats 2024 du Budget Assainissement porté par la Communauté d'agglomération jusqu'au 31 décembre 2024 sur le Budget primitif 2025 du Syndicat Mixte d'Assainissement et Eau Potable du Gaillacois
- 10- Transfert des résultats 2024 du Budget Eau porté par la Communauté d'agglomération jusqu'au 31 décembre 2024 sur le Budget primitif 2025 du Syndicat Mixte d'Assainissement et Eau Potable du Gaillacois

- 11- Autorisation de signature des accords-cadres pour l'Installation, acquisition, location, maintenance et repliement de modules à installer sur le territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet
- 12- Avenant n°1 au lot 2 du marché Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des écoles, ALAE et ALSH de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
- 13- Avenant n°2 au contrat de concession de délégation de service public de la cuisine en production de la Clavelle à Gaillac
- 14- Avenant 1 aux lots 3 et 7 du marché Fourniture de denrées alimentaires pour les cuisines en régie de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet
- 15- Avenant n°3 à l'accord-cadre Maintenance des installations CVC des bâtiments de la Communauté d'agglomération
- 16- Modification des montants d'attribution du Complément Individuel Annuel (CIA)
- 17- Présentation du Rapport « Développement Durable » - Exercice 2024
- 18- Approbation du schéma directeur des aires de covoiturage de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
- 19- Délibération complémentaire à la délibération n°128_2024 du 8 juillet 2024 portant modification du modèle de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage
- 20- Approbation de la mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement
- 21- Programmation annuelle 2025 des projets de logements sociaux
- 22- Délégation du droit de préemption urbain à l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie portant sur les parcelles LW 20 et 21 situées 62 avenue Jean Calvet à Gaillac
- 23- Modification du règlement d'intervention communautaire en matière d'urbanisme
- 24- Modification des tarifs du Centre Archéologique / Archéosite de Montans
- 25- Avis d'opportunité pour la création d'une micro-crèche privée sur la commune de Rabastens

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir : Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées **avant le lundi 14 avril 2025 - 12h00.**